



# AVIS PUBLIC

## CALENDRIER 2025 DES SÉANCES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE COTEAU-DU-LAC

**PRENEZ AVIS** que le conseil municipal a adopté à la séance ordinaire du conseil du 12 novembre 2024 le calendrier 2025 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal, qui se tiendront à 19 h 30, au Pavillon Wilson, sis au 4B de la rue Principale, comme suit :

### SÉANCE ORDINAIRES

- 14 janvier
- 11 février
- 11 mars
- 8 avril
- 13 mai
- 10 juin
- 8 juillet
- 12 août
- 9 septembre
- 30 septembre
- 11 novembre
- 9 décembre

**DONNÉ** à Coteau-du-Lac, en ce 14<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2024.

Chantal Paquette, OMA  
Greffière et Responsable de l'accès à l'information  
et protection des renseignements personnels